© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Addiction au jeuc

Par Crissdunord Postée le 08/11/2023 11:52

> Bonjour Je suis joueur depuis plus de 30 ans Je suis a mon 2 ème plan de surendettement Je ne respecte pas le plan je peine a remboursé mes dettes J ai accumuler plus de 9000 euros de dette supplémentaire de loyer impayée une.mesure d expulsion et lancer . Je sais plus quoi faire et a chaque paye je joue sur des casino en ligne pour essayer de me refaire et j ai beau gagner 2000 ou plus pas assez pour remboursé du coup je perd encore et encore Je suis embauché depuis plis de 19 ans J aurai voulu un rachat et une mise sur tutelle pour en finir avec ca! est ce Possible? Ca devient très pénible pour moi et très dur de ce défaire de ce cycle infernal du jeu

---

Mise en ligne le 09/11/2023

Bonjour,

Au vu du contexte que vous nous décrivez et pour vous permettre de bénéficier de l’aide dont vous avez besoin, nous vous invitons à vous rapprocher du centre d’addictologie de Valenciennes, référent dans l’accompagnement des joueurs. Vous en trouverez les coordonnées ci-dessous.

Vous rencontrerez dans ce cadre de consultation des professionnels pour vous informer et vous conseiller au plus juste sur les mesures de protection sociale et juridique possibles auxquelles vous pourriez prétendre. Cette équipe sera également à même de vous accompagner dans l’arrêt de vos pratiques de jeux.

Comme vous le savez probablement, les sites de casino en ligne sont interdits en France et de ce fait ne comptent pas parmi les sites pour lesquels il est possible de faire appliquer une mesure d’interdiction volontaire de jeux. Pour autant, il existe des bloqueurs de sites de jeux ou des logiciels de contrôle d’accès. Pour plus de détails nous vous suggérons de prendre connaissance de l’article joint ci-dessous.

Nous restons bien entendu à votre disposition si vous avez besoin de revenir vers nous. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 09 74 75 13 13 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Avec tous nos encouragements.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures

---

CSAPA Delta

67 avenue Villars
59300 VALENCIENNES

Tél : 03 27 41 32 32
Site web : www.le-greid.fr
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (16h30 le vendredi). Pas d'accueil le jeudi matin et réouverture 15h30-17h. Un samedi par mois de 9h à 12h30.
Consultat° jeunes consommateurs : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le jeudi de 15h30 à 17h00 Un samedi par mois de 9h à 12h30. Pas d'accueil le jeudi matin.
Substitution : Délivrance: lundi-mardi-mercredi-vendredi: 9h-11h30. Jeudi 15h30-18h

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- "Comment bloquer les sites de casino en ligne?"
- "La protection juridique et administrative"